

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**Demande d'inscription sur le
REGISTRE NOMINATIF CONFIDENTIEL**

En prévision de périodes particulièrement difficiles (ex : forte intempérie, grand froid, canicule, épidémie), un registre est tenu par la mairie de COUFFÉ afin de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables, que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement.

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Adresse : CP et VILLE :

Domicile : □□ - □□ - □□ - □□ - □□ Mobile : □□ - □□ - □□ - □□ - □□

Mail : @

En ma qualité de (lien avec l'intéressé) :

 Représentant légal Fils/Fille, précisez : Père/Mère, précisez : Autre, précisez (ex : voisin) :**Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :**

NOM : Prénom :

Adresse : CP et VILLE :

Domicile : □□ - □□ - □□ - □□ - □□ Mobile : □□ - □□ - □□ - □□ - □□

Mail : @

En qualité de :

 Personne âgée de 65 ans et plus Personne adulte handicapée / à mobilité réduite Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail Autre, précisez :**Autres informations concernant l'intéressé à inscrire sur le registre nominatif confidentiel :***- Coordonnées de la personne intervenant régulièrement à domicile :*

NOM : Prénom :

Adresse : CP et VILLE :

Domicile : □□ - □□ - □□ - □□ - □□ Mobile : □□ - □□ - □□ - □□ - □□

Mail : @

- Personne principale à prévenir en cas de nécessité :

NOM : Prénom :

Adresse : CP et VILLE :

Domicile : □□ - □□ - □□ - □□ - □□ Mobile : □□ - □□ - □□ - □□ - □□

Mail : @

Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus sont exacts et complets et demande à ce que la personne à inscrire sur le registre soit contactée en cas de déclenchement par la Préfecture d'un plan d'alerte et d'urgence.

Fait à COUFFÉ, le

Signature :

Informations sur le REGISTRE NOMINATIF CONFIDENTIEL

Les seniors ou personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire sur le registre communal d'alerte. En cas de déclenchement d'alerte liée à un risque tel qu'une canicule, un grand froid, une crise sanitaire, une épidémie ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique, elles seront contactées par la commission Solidarités de la mairie de COUFFÉ pour s'assurer qu'elles vont bien.

Qu'est-ce que le registre communal d'alerte ?

Ce fichier recense les personnes souhaitant se faire aider en cas de situation exceptionnelle. Lors du déclenchement du plan d'alerte, la commission Solidarités contacte les personnes inscrites sur le registre pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter des conseils de prévention.

Si la personne inscrite sur le registre et ses contacts mentionnés sur le formulaire ne sont pas joignables, un membre de la commission Solidarités se rendra au domicile de la personne inscrite. Si elle ne répond pas, les pompiers pourront être appelés par précaution.

Comment s'inscrire sur le registre communal d'alerte ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de 60 à 65 ans reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes en situation de handicap vivant à domicile peuvent s'inscrire au registre d'alerte ou peuvent y être inscrites par un proche/un professionnel.

L'inscription est totalement confidentielle et gratuite, il suffit de compléter un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif confidentiel de la commune de COUFFÉ.

Une fois le formulaire complété, la demande sera enregistrée par l'agent en charges des affaires sociales.

À noter : seules les personnes inscrites sur le registre peuvent être appelées par la commission Solidarités. En cas de visite à domicile, la commission Solidarités s'identifie en présentant une carte qui atteste de son engagement dans la commission Solidarités de la collectivité de COUFFÉ.

Quelques conseils utiles en cas d'épidémie, de fortes chaleurs ou de grand froid :

EN CAS D'ÉPIDÉMIE

Les personnes âgées ou fragilisées sont souvent plus concernées par des risques de complications médicales.

- Évitez les contacts directs avec une personne contaminée
- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- Tenez-vous informés des messages de prévention délivrés par les autorités publiques
- Lorsque vous éternuez ou toussiez, couvrez-vous la bouche avec un mouchoir à usage unique ou avec votre manche
- En cas de symptômes, appelez votre médecin traitant (ou le 15 en cas d'urgence)

Les bons réflexes à adopter

EN CAS DE FORTES CHALEURS

- RESTEZ AU FRAIS
- BUVEZ DE L'EAU
- Évitez l'alcool, les boissons caféinées ou très sucrées
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Si vous devez sortir, évitez le créneau 11h-21h
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS DE GRAND FROID

- Ne surchauffez pas votre logement : la température idéale est de 19°
- Dehors, couvrez-vous bien : portez un bonnet, des gants et une écharpe
- Pour éviter le risque d'intoxication au monoxyde de carbone, faites vérifier vos appareils de chauffage et n'obstruez pas les bouches d'aération
- Limitez au maximum les activités extérieures : un froid intense peut entraîner des engelures ou une hypothermie, un sol verglacé accroît les risques de chute

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15